L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er MARS 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires ;
C. F. WEISSE. N. DUBOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
N° 63, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 1er MARS.

☞ Pour le Bulletin Commercial et la Liste Maritime, ainsi que les annonces d'Amusements, voir la 2me page.

LE BUDGET MUNICIPAL.

Nous trouvons le budget municipal pour la présente année dans un des derniers rapports présentés au Conseil de ville par le comité des finances.

Les dépenses administratives ordinaires sont évaluées à $1,160,779 81, auxquelles il faut ajouter $393,333 75 pour payer des travaux commencés et $55,966 44 destinées à faire face aux éventualités de l'année, ce qui fait un total de $1,609,000.

Une taxe de 50 sous par cent piastres suffira, avec le revenu provenant de diverses autres sources, à acquitter ces dépenses, mais comme il est nécessaire d'exécuter certains travaux qui coûteront $214,825, on est forcé d'augmenter de 40 sous la proportion ci-dessus établie. Le comité recommande par conséquent au Conseil de fixer le taux de la taxe à 90 sous par cent piastres sur la valeur des propriétés foncières et des esclaves. Les deux Conseils ont déjà voté une résolution dans ce sens.

Le budget de 1853 en évaluant le revenu de l'année, avait dépassé le véritable chiffre de $472,000 ; mais la différence en moins dans la perception a été compensée par le produit de certaines taxes qui a été beaucoup plus élevé qu'on ne l'espérait.

Les dépenses de l'année dernière n'ont dépassé que de $69,000 l'évaluation du budget.

Le comité, dans son rapport, signale des abus contre lesquels la presse s'est souvent élevée. Les attributions des divers officiers municipaux ne sont pas assez généralement définies. Il en résulte des dépenses inutiles. De grandes économies pourraient être également opérées si l'on se conformait strictement à cette clause de la charte qui déclare qu'aucune dépense ne pourra être faite sans une allocation spéciale du Conseil. Cette clause est malheureusement interprétée dans un sens trop large. On considère, par exemple, que la ratification d'un marché ou le vote d'une ordonnance renferme implicitement l'autorisation d'acquitter les dépenses qui doivent en résulter. Mais une ordonnance n'est-elle pas souvent conditionnelle, et lorsque le Conseil approuve un marché conclu à raison de tant par pied courant ou par arpent ou par yarde carrée, sait-il à combien s'élèvera le total ?

L'Opéra italien au Mexique.—Notre monde musical est en émoi ; c'est que le premier avril prochain, une émigration considérable d'artistes italiens quittera notre ville pour se rendre à Mexico. Tous les chanteurs de mérite qui ont mis dernièrement le pied aux Etats-Unis ont été réunis en une compagnie formidable, telle que n'en ont jamais possédé les grands théâtres de notre république. Cette compagnie comptera, nous a-t-on dit, parmi ses membres : l'incomparable Sontag qui n'est engagée que pour deux mois aux appointements mensuels de dix mille piastres, et Madame Fiorentini la belle prima donna qui, depuis plusieurs mois, était le point de mire de tous les directeurs alléchés par la réputation qu'elle s'était acquise en Europe. Madame Fiorentini avait toujours refusé les offres qui lui avaient été faites ; il a fallu tous les éloges qu'on lui a faits de l'intelligence musicale du public mexicain pour la décider à partir pour Mexico.

M. Badiali, le baryton modèle ; notre excellent ténor, M. Bordas, M. Pozzolini, autre ténor charmant d'Europe par Mme Sontag elle-même ; M. Rocco, la basse, M. Specchi, le buffo, etc. etc., font encore partie de la compagnie de Mexico, puis les artistes secondaires, le coryphées, les musiciens, etc. etc., car c'est tout un monde qui va s'embarquer le 1er Avril sur le Texas, au grand profit des amateurs de la capitale de la république voisine.

M. Bottesini, la contrebasse faite homme, si bien connu d'ailleurs, pour son talent de compositeur, part également avec la compagnie.

Si les habitants de Mexico ne sont pas satisfaits de cette compagnie, nous en serons passablement surpris, car elle est digne de figurer sur les premiers théâtres d'Europe.

BULLETIN CALIFORNIEN.

Nos dernières dates de San Francisco sont, on se le rappelle, du 2 février. Nous allons, au moyen des journaux qui nous sont parvenus hier, compléter le bulletin californien que renfermait l'Abeille de lundi. On lit dans l'Echo du Pacifique :

Nous sommes contraints d'en faire l'aveu. Une véritable crise commerciale pèse en ce moment sur le marché de San Francisco. A l'activité si continuelle que l'on remarquait dans les principales rues de la ville et sur les quais a succédé une sorte de stagnation et d'atonie qui surprend d'autant plus qu'on n'y était pas habitué. Nous ne voulons certainement pas jeter le cri d'alarme, ni semer le découragement, car ainsi que nous avons toujours été avec empressement les occasions de constater la prospérité et les progrès de la Californie, et nous devons à la vérité de parler de ses mauvais jours lorsqu'ils arrivent.

Les affaires sont languissantes ; les négociants de premier et de second ordre, les détaillants, les petits marchands, tous se plaignent, tous s'élèvent contre les frais énormes qui pèsent sur eux. Ces charges, qu'ils ne songent même pas à mentionner lorsque le commerce est actif et produit des bénéfices, leur paraissent aujourd'hui exorbitantes et disproportionnées, à cause de la difficulté qu'ils éprouvent à les couvrir. La surabondance excessive de marchandises qui existe sur le marché est une des principales causes de ce malaise ; les entrepôts de la douane, les magasins sont bondés de tous les objets de consommation, et les consignataires préfèrent les garder à les voir se vendre à vil prix ; ils gardent dans l'espoir d'une hausse prochaine, soit parce qu'il a fait même plus remplis de marchandises, soit parce qu'ils refusent d'acheter autre chose que le strict nécessaire pour alimenter ses ventes journalières.

Enfin la spéculation a cherché à s'exercer sur des marchandises dont la consommation est la plus active, dans le but de raviver les transactions ; elle n'est parvenue qu'à créer un mouvement factice, à enrichir ou appauvrir quelques spéculateurs, sans que les conditions générales de la masse des commerçants se soient modifiées.

Le titre du colonel Frémont.—Le rejet du titre du colonel Fremont à la possession des terrains qu'il réclame dans le comté de Mariposa devra du causer en Europe une assez grande sensation. On s'ignore pas qu'une partie notable de ces terrains a été vendue par M. Frémont à une compagnie minière dont le siège est à Londres, et qui compte à Paris plusieurs intéressés. La décision de la Cour de district des Etats-Unis, qui a rendu la sentence de rejet, ne manquera pas d'occasionner une baisse sur les actions de la compagnie.

Les terrains compris dans la réclamation du colonel Frémont ont une étendue immense. Ils consistent en dix lieues carrées dans le comté de Mariposa. Le titre se borne à exprimer que ces terrains sont situés entre les rivières Merced, Chowchillas, San Joaquin et la Sierra Nevada. Ces limites pourraient aussi bien désigner un espace de cent lieues carrées.

Le juge s'est appuyé sur ce que : 1o. Le concessionnaire n'avait pas occupé dans le délai fixé par la loi les terrains concédés ; 2o. Que la désignation des limites n'était pas suffisamment claire et précise.

Le colonel Frémont en appellera sans doute à la Cour Suprême de Washington ; mais il n'en est pas moins sujet aux réclamations [illegible]

Les Pluies.—Les pluies, si impatiemment attendues par les mineurs, tombent en ce moment par torrents dans les montagnes. Une dépêche télégraphique, d'hier annonce que le Yuba s'était élevé de huit pieds dans cette journée.

Les Flibustiers.—La nouvelle que le gouvernement suprême des Etats-Unis a résolu d'intervenir [illegible] et les forces pour arrêter les expéditions dirigées contre le territoire mexicain, n'est pas [illegible] partie que le colonel Walker a dans l'intérieur [illegible]

[illegible]

ses hommes. Nous croyons pouvoir assurer qu'il manque de ce premier moteur indispensable pour les grandes entreprises, et, quoi qu'il en soit, un fait résulté nous fait croire qu'il éprouvera beaucoup de difficulté à se le procurer.

Nous faisons allusion à l'arrivée de la corvette de guerre américaine la Portsmouth. Si nous sommes bien informés, ce bâtiment a l'ordre de stationner dans le port de San Francisco et de s'opposer au départ de toute expédition qui irait rejoindre les flibustiers. Le commandant devait agir de concert avec l'autorité militaire et employer la force, s'il était nécessaire d'y recourir, pour empêcher l'invasion d'un pays qu'un traité de commerce et d'amitié lie à la république des Etats-Unis.

Le gouvernement américain accomplit, en agissant ainsi, simplement un devoir. Sans doute, il serait plus avantageux pour le commerce en général, pour la cause de la civilisation qu'une race coloniale, énergique, entreprenante comme celle des Américains, se substituât à la race amollie, fainéante, presque sauvage des Mexicains, et pour exprimer toute notre pensée et toute notre conviction, nous sommes disposé même à ajouter que nous regardons la race mexicaine incapable de tout progrès par elle-même. Mais on ne veut pas dire que la supériorité de l'une sur l'infériorité de l'autre autorise que le droit soit foulé aux pieds, et que les principes qui règlent les relations des nations entre elles, petites et grandes, faibles et puissantes, soient méprisés. Si la Sonora s'affranchissait de son plein gré du Mexique ; si, après avoir proclamé son indépendance, elle appelait l'émigration et l'industrie américaines ; si, sous la pression de ces fécondes éléments de prospérité, elle passait peu à peu et par la seule force des événements sous le contrôle exclusif des Etats-Unis, nous changerions alors de langage et nous verrions la légalité là où nous ne voyons aujourd'hui que l'emploi de moyens iniques et condamnables. Nous ne pouvons donc qu'approuver la conduite du gouvernement américain, qui, se montrant jaloux de son honneur et de sa dignité, ne veut pas permettre que, sur son territoire, s'organisent des expéditions que le droit des gens et le droit international appellent du nom de piraterie.

EUROPE.

Le steamer Baltic est arrivé à New York le 20 février, et des dépêches copieuses que nous trouvons dans les journaux de Baltimore nous permettent d'ajouter de nouveaux détails à ceux qui nous ont été transmis par le télégraphe.

La retraite des ministres russes accrédités près des gouvernements français et anglais est confirmée. Toutes les négociations ont été rompues et l'on se prépare activement à la guerre. On sait déjà que la mission du comte Orloff a abouti à un avortement.

On écrit de St Pétersbourg que le Czar ne se fait pas illusion sur les difficultés de sa position, et qu'il cherchera à échapper aux conséquences d'une guerre générale s'il peut seulement sauvegarder son honneur.

Les flottes combinées étaient à Beicos à la date du 27 janvier.

Omer Pacha a traversé le Danube avec cinquante mille hommes et divisé l'aile droite de l'armée russe qui bivouaque à Krajova ; la gauche est à Mulatz, et le centre à Bucharest. Le commandant en chef des forces ottomanes a traversé le fleuve à Oltenitza, et n'était qu'à deux jours de marche de Bucharest. On pense que son but est d'attaquer l'arrière-garde de l'armée russe qui doit se mettre en marche de Krajova pour Kalafat.

Les Russes résidant à Paris se disposent à quitter cette ville. Leurs biens seront confisqués dans le cas où ils resteraient en France, un mois après avoir reçu du gouvernement l'ordre de s'en éloigner.

L'escadre française de l'Atlantique a reçu l'ordre de rentrer à Toulon ; on croit qu'elle a été rappelée pour transporter des troupes à Constantinople.

Les escadres combinées, dans leur promenade de la mer Noire, n'ont rencontré aucun bâtiment russe. La flotte moscovite est toujours à Kaffa.

ARRIVEE DU PHILADELPHIA.

Le steamer Philadelphia, parti de New York le 16 février, est arrivé hier dans notre port après avoir relâché à la Havane qu'il a quitté le 24. Le Philadelphia a été assailli par de violents ouragans à sa sortie de ce dernier port. Son chargement est considérable et comprend $330,000 en espèces consignées à diverses maisons de commerce de notre ville.

Rien de nouveau à Cuba ; le temps y est magnifique en ce moment et les affaires assez animées.

Le steamer Fulton était mouillé à la Havane, attendant l'arrivée du commodore et de l'escadre.

Les huit Américains détenus en prison depuis plusieurs mois sous la prévention de s'être engagés à bord d'un bâtiment négrier, ont été remis entre les mains du commandant du Fulton.

ARRIVEE DU UNITED STATES.

Le steamer United States est arrivé dans notre port hier matin de bonne heure, venant d'Aspinwall qu'il a quitté le 22 février. Le steamer Empire City était arrivé dans ce dernier port avec 600 passagers et devait repartir dans la soirée avec 200 passagers et $650,000 en or.

PANAMA.

Par le steamer United States, nous avons reçu des journaux de Panama jusqu'au 22 février. Ils se plaignent tous de la conduite des officiers subalternes du gouvernement. Les malles de la Californie ont été expédiées de Panama à Aspinwall deux heures. L'ex-gouverneur Foote, du Mississipi, est arrivé récemment dans la première de ces villes.

AMERIQUE DU SUD.

Nous avons reçu par la voie de Panama des avis de Valparaiso jusqu'au 14 janvier, de Callao et de Lima jusqu'au 23, et de Guayaquil jusqu'au 30. La république de l'Equateur jouit d'une parfaite tranquillité, et sa prospérité commerciale augmente tous les jours. Un incendie a éclaté le 27 janvier à Guayaquil ; six maisons ont été dévorées par les flammes : la perte est évaluée à $100,000.

La tranquillité a cessé de régner au Pérou. Belzer, président de la Bolivie, menacé de l'envahir, tandis qu'à l'intérieur Domingo Elias s'efforce, à la tête d'un puissant parti, de renverser l'administration. Elias a réuni trois mille hommes avec lesquels il se propose de marcher sur Lima ; il attend seulement que les provinces de Tacna et d'Arequipa se prononcent en sa faveur.

Une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Lima le 12 janvier.

En Bolivie il n'est question que de l'invasion que doit tenter Belzer au Pérou.

UNE DETTE DE RECONNAISSANCE.

Nous avons mentionné l'autre jour, dans notre compte-rendu du désastre qui a marqué la représentation de dimanche soir au théâtre d'Orléans, la présence d'esprit du lampiste qui, au milieu de l'égarement général, s'est aperçu que le feu allait prendre aux décombres et s'est empressé de suspendre la circulation du gaz. Quelques secondes de plus et il eût été peut-être trop tard pour prévenir une épouvantable catastrophe. C'est donc au lampiste que les personnes qui se trouvaient engagées sous les ruines des loges supérieures doivent leur salut. Si le feu se fût communiqué aux décombres, c'en était fait des blessés et de tous ceux en général qui étaient ensevelis sous les charpentes des secondes et des troisièmes. Au milieu de deux victimes il y en aurait eu selon toute probabilité deux ou trois cents !

Pleins de reconnaissance pour le service immense que M. Louis Nel a rendu aux personnes présentes à la représentation de dimanche, à leurs familles et à la ville entière que l'écroulement du théâtre eût plongée dans un deuil général, la plupart des abonnés ont résolu d'ouvrir une souscription en faveur du lampiste. La liste a été déposée au bureau de location, rue d'Orléans, et porte déjà un grand nombre de noms. Chacun voudra apporter son offrande à l'homme honorable dont l'admirable sang-froid a prévenu de si grands malheurs et sauvé la vie à nos parens et à nos amis. C'est une dette de reconnaissance que nous avons contractée envers M. Nel, et elle est trop sacrée pour que nous nous refusions à l'acquitter.

Voici maintenant une lettre qui nous a été adressée et que nous insérons avec d'autant plus de plaisir qu'elle rend un hommage mérité à M. Nel :

Nlle-Orléans, le 28 février 1854.

Messieurs les éditeurs de l'Abeille.

Messieurs,—Veuillez annoncer, dans les colonnes de votre plus prochain numéro, qu'une liste de souscription est ouverte au bureau de location du théâtre d'Orléans au bénéfice du lampiste ; ceux qui ont pris l'initiative d'une manifestation si juste, n'ont pris conseil que de leur cœur [illegible]

[illegible]

J'ai l'honneur, messieurs, etc. etc.

Un Abonné.

Assassin Pardelly.—M. Caleb Greene [illegible]

[illegible]

Le Dr C. Deléry.—Le Picayune de [illegible] et le Courrier d'hier [illegible] Dr Ch. Deléry [illegible]

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

LEGISLATURE D'ETAT.

Baton Rouge, 28 février.—Sénat.—L'acte pour réclamer les épaves et les terres inondées a été discuté, mais rien n'a été décidé.

Chambre.—Le comité sur les affaires fédérales a rapporté les résolutions de M. Roberts, à l'égard de Kossuth, sans exprimer d'opinion.

On s'est ajourné pour remplir les vacances des juges a été adopté.

M. Jordan a présenté des résolutions pour demander au Congrès des allocations pour une quarantaine au-dessous de la Nouvelle-Orléans.

Marché de New-York, 28 février.—Le marché à la farine est toujours languissant, des ventes de l'Ohio ont eu lieu à $8 25 le baril. Le mais a légèrement fléchi et se vend de 88 à 93c. le boisseau.

Marché de St Louis, 28 février.—Des ventes de farine ont été faites aujourd'hui de $8 à $8 25 le baril. Le maïs vaut de 48 à 50c. le boisseau ; le whiskey se vend 21c. le gallon. Rien de nouveau sur les provisions. Le plomb est coté à $6 50 les 100 livres. La rivière monte, il y a 6 pieds d'eau à Cairo.

Pittsburg, 28 février.—La rivière baisse ; il y a 11 pieds 1/2 d'eau dans le chenal.

Louisville, 28 février.—La rivière monte doucement. Il y a 9 pieds d'eau dans le canal. Le steamboat Eliza est parti pour la Nouvelle-Orléans et le steamboat Shotwell est arrivé ici.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Conseil des aldermen.—Le Conseil des Aldermen n'a pas siégé hier soir faute d'un quorum.

Beddy Fox dit Green est en vision avec prévention d'avoir volé une pièce de cotonnade évaluée à $60.

Patrick Burns et Adam Mecum ont été déférés du coups de poings des connétables. Ils s'entendront comme ils le pourront, avec le recorder.

Wm Welsh, accusé de vol, a subi un interrogatoire hier et le recorder a exigé un cautionnement de $300 pour répondre de sa comparution devant la Cour Criminelle.

Wm Foley qui, selon Andrew Henry, avait volé, a été acquitté.

L'esclave John a volé des pantalons. Pour ce, il recevra vingt coups de fouet.

Patrick Winters a réussi à prouver qu'il n'avait pas fouetté Mme Winters.

Première Cour de District.—Le jury a donné hier un verdict d'acquittement seulement dans l'affaire de Wm Murray, accusé d'avoir poignardé, en août dernier, John Roach, garçon de buvette du café situé au coin des rues Commune et Rampart.

Deuxième District.

Enquête.—Le coroner s'est transporté hier à l'Hôpital de Charité et a pratiqué la levée du corps de Wm. Boyle, natif d'Irlande et âgé de 34 ans. Verdict : mort des suites d'une chute entre deux navires mouillés au pied de la rue Mandeville.

Une autre enquête a été tenue sur le corps de Emma Gaines, allemande, âgée de 11 ans, trouvée morte dans une maison de la rue Victoire. Le jury a déclaré que l'enfant a été écrasée par la négligence de Joseph Bowers, conducteur de dray.

☞ Nous avons, à diverses reprises, appelé l'attention des autorités sur les conducteurs de drays, qui font de nos rues de véritables hippodromes. C'a été en vain ; on n'a même pas essayé de mettre un terme à cette violation flagrante de nos ordonnances municipales.

Arrestations.—Fernando Soria a été arrêté pour avoir voulu porter un coup de couteau à M. Hastman. Jacob Elbert est accusé d'avoir poignardé Salomon Schonfeldt. Il est en prison.

Eugène Mozart et Hector Claudel entrèrent dans le salon d'habillage de Nicholas Danese et mangèrent des baltons qu'ils payèrent ; mais, en sortant, ils emportèrent quatre fourchettes dont ils se servirent contre les hommes de garde qui, à la demande du propriétaire, étaient venus les arrêter. Eugène et Hector sont en vision sous la triple accusation de vol, de résistance à la loi et de port d'armes.

Soirée Musicale donnée par Mlle Camille Urso.

Nous apprenons avec plaisir que M. L. Detour a eu l'obligeance de mettre à la disposition de Mlle Camille Urso les salons de l'Hôtel d'Orléans afin qu'elle puisse donner, dans les premiers jours de la semaine prochaine, une soirée musicale à son bénéfice. Aussitôt que le programme de cette soirée sera arrêté nous nous empresserons de le publier ; en attendant nous croyons devoir engager les admirateurs du beau talent de la jeune Camille à prendre leurs billets à l'avance, car les salons de l'Hôtel d'Orléans ne peuvent contenir qu'un nombre très limité de personnes. Le prix des billets d'entrée a été fixé à $1. On pourra s'en procurer provisoirement à l'Hôtel d'Orléans, chez M. Hébert ou au bureau de l'Abeille.

Nous insistons pour que les personnes qui ont déjà accueilli cette jeune artiste avec toute la chaleur dont elle est si digne saisissent l'occasion qui leur est offerte. C'est peut-être la seule occasion qu'ils auront de lui donner un témoignage de leur sympathie ; ils se doivent à eux-mêmes de ne pas la laisser échapper. Enfant encore par l'âge, Mlle Camille Urso est déjà une artiste complète par le sentiment de l'art. C'est un talent de premier ordre qu'on ne doit pas laisser passer parmi nous sans l'acclamer à son aurore.

Aiguilles.—Nous appelons l'attention des familles sur l'avis que publie dans nos colonnes M. John Warrin, de New-York. La fabrique d'aiguilles de M. Warren est une des plus vastes de l'Union et offre dans ses produits la plus grande variété. Les aiguilles de Warren ont d'ailleurs une légitime renommée. Elles sont en vente chez les principaux marchands de notre ville.

Accident.—Les journaux de Pensacola nous apprennent que le plus jeune des fils du général R. C. Caldwell a été blessé mortellement ces jours derniers. M. Charles Gonzales avait un fusil à la main ; le coup étant parti inopinément, M. Caldwell a reçu la balle dans la cuisse.

Sinistre.—Le bateau à vapeur J. M. Niles, parti de Cincinnati pour la Nouvelle-Orléans, s'est heurté contre un rocher dans l'Ohio et a coulé. Les passagers et l'équipage se sont sauvés.

CONGRES.

Sénat.—20 février.—On présente plusieurs pétitions contre le bill de Nebraska.

M. Johnson présente un bill pour établir trois territoires indiens à l'Ouest de l'Arkansas.—Le but de ce bill est de répondre à l'objection soulevée à propos du bill de Nebraska. Que deviendront les Indiens ? demandait-on. Eh bien ! dit M. Johnson, je propose de leur assigner un territoire, de leur donner de bonnes lois et de leur faciliter les moyens de se faire admettre plus tard dans l'Union comme citoyens d'un état souverain.

M. Benjamin rapporte un bill faisant une allocation pour l'amélioration des passes du Mississipi. Il en demande la prise en considération.

M. Stuart s'y oppose. Il ne désire pas que des bills particuliers soient votés mais qu'un bill général pour améliorer les ports et rivières soit adopté.

M. Bell déclare partager l'avis de M. Stuart, et M. Benjamin retire sa motion.

Le bill de Nebraska est appelé. M. Pettit, de l'Indiana, prend la parole en faveur du projet de loi, mais il condamne la clause qui annulle le compromis du Missouri.

Chambre des Représentants.—Le bill étendant à la Californie le privilège de préemption est adopté.

La Chambre se constitue en comité général, délibère pendant quelque temps sur le bill de homestead et sur d'autres mesures, puis s'ajourne.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY,
Roman par M. EUGENE SUE.

XIX.

La courtisane ne savait des premières années de Michel que ce qu'elle avait appris par quelques mots du père Laurencia ; cela ne suffisait pas à satisfaire l'avidité de sa curiosité maternelle ; d'ailleurs, elle ignorait encore si on lui permettrait prochainement d'avoir une autre entrevue avec son fils.

—Dites-moi, reprit-elle,—à quelle époque remontent les souvenirs que vous avez conservés de votre première enfance ?

—Tout ce dont je me rappelle, madame, c'est de l'école des frères où mon grand-père me ramenait le matin en allant à son atelier, et d'où il me ramenait le soir après sa journée. Je me souviens encore de la boutique d'orfèvrerie du père de maître Fortuné ; rien ne me plaisait davantage que la vue des bijoux, de l'argenterie. Je disais toujours à mon grand-père que je désirais être apprenti bijoutier ; aussi, à l'âge de dix ou onze ans, je ne suis plus allé à l'école ; maître Fortuné m'a pris pour apprenti, et depuis ce temps-là je travaille chez lui avec mon grand-père....

—Vous trouvez-vous heureux de votre condition, cher enfant ?

—Oh ! oui, madame ; maître Fortuné me donne des leçons de dessin ; il est pour moi rempli de bonté ; enfin, mon grand-père est, voyez-vous, ce qu'il y a de meilleur au monde.

—Ainsi, votre état vous plaît ?

—Beaucoup ; maître Fortuné me dit souvent que je deviendrai un artiste, et je travaille de mon mieux pour le contenter.

—Avez-vous de temps en temps quelques plaisirs, quelques distractions ?

—Certainement, madame, tous les dimanches je vais me promener avec mon grand-père, et nous dînons dehors en partie fine, comme il dit. Parfois, maître Fortuné nous accompagne, et, ces jours-là, nous allons au jardin des Plantes, au Muséum, les statues, les belles orfèvreries de la renaissance.

—Et lorsque vous rencontrez des jeunes garçons de votre âge, vêtus avec élégance, se promenant en voiture, cela ne vous chagrine pas, cela ne vous fait pas envie ?

—Oh ! mon Dieu ! non ! Je n'y prends seulement pas garde, à tous ces beaux habits et à toutes ces voitures. Mon grand-père me les laisse même que de rire ; il est même très content pour un mon vieux grand-père. [illegible]

[illegible]

bien d'aujourd'hui pour dire, un jour à bien grand-père ; Vaudra-t-il à Joseph, mon enfant.... à travailler pour lui. Voyez-vous de fatigue, reposez-vous, grand-père. C'est à moi maintenant de travailler pour vous, et vous n'avez plus qu'à vous promener ; c'est moi qui vous nourris.

Michel adressait ces dernières paroles avec l'expression de tendresse et de naïveté ; la noble ambition de cet aimable enfant prouvait tellement l'excellence de son cœur, que Catherine, de plus en plus émue, en rendit de cette vie simple, digne, laborieuse, honnête, ne put résister davantage à l'ineffable bonheur d'embrasser son fils pour la première fois.

—Au nom de votre mère,—murmura la courtisane, fondant en larmes délicieuses,—permettez-moi de vous embrasser, cher.... cher enfant !

Et, sans attendre la permission de Michel, elle saisit sa tête entre ses deux mains, et couvrit son front et ses cheveux de baisers passionnés.

Un violent et significatif accès de toux du père Laurencia, dont madame de Moriac comprit l'intention, vint la rappeler à elle-même, et presque au même instant il rentra dans le salon, ainsi que le cousin Roussel.

Tous deux avaient pleuré, en écoutant l'entretien du fils et de la mère. Celle-ci, à l'aspect du vieillard, reprit son sang-froid et s'éloigna de Michel, non moins surpris que touché des caresses de l'étrangère.

Le retour du vieil artisan annonçait à Catherine la fin de cet entrevue avec son fils. Son cœur se déchira ; mais elle devait se résigner.

Tout à coup, la porte du salon s'ouvrit, et Fortuné Sauval entra précipitamment, pâle, les traits bouleversés. Puis, voyant le cousin Roussel et le père Laurencia, il s'écria :

—Oh ! mes amis.... Aurélie.... si vous saviez.... c'est affreux.... affreux !

Et Fortuné cacha son visage entre ses deux mains et tomba sur un siège.

XX.

A ces mots sans suite, prononcés d'une voix entrecoupée par l'arrivée :—Mes amis.... Aurélie.... Oh ! c'est affreux.... affreux !—le cousin Roussel et le père Laurencia pressentirent quelque sinistre événement. Le vieillard, profitant de la surprise générale causée par les paroles et la brusque apparition de l'orfèvre, dit tout bas à Michel, afin de mettre terme à cet entrevue avec Catherine :

—Va m'attendre à la maison, je ne tarderai pas à rentrer.

—Oui, grand-père,—et se ravisant, Michel ajouta :—Est-ce que je ne dois pas dire adieu à cette bonne dame, et la remercier encore ?

—Je la remercierai pour toi. Va, mon enfant, je te rejoins bientôt.

—Bien, grand-père, à tout à l'heure.

Et il sortit.

La courtisane, malgré l'étonnement causé par la soudaine arrivée de Fortuné Sauval, n'avait pas quitté Michel du regard. Lorsqu'elle la vit quitter le salon, elle ne put contenir un gémissement étouffé, elle fit même involontairement un pas pour le suivre, mais un regard menaçant du vieillard la retint clouée à sa place.

—Hélas !—pensait Catherine,—peut-être ne me sera-t-il plus permis de revoir mon fils ! Oh ! à cette idée, tout se désespère, tout se révolte en moi ! Je ne sais qui me retient de courir sur ses traces.... de lui dire : Je suis ta mère...., viens, fuyons le ! Mais que répondre, lorsqu'il me demandera pourquoi je l'enlève à l'affection de son grand-père qu'il doit aimer si tendrement ? Que répondre lorsqu'il me demandera pourquoi je le passais pour morte ? Que répondre lorsqu'il me demandera pourquoi je l'ai abandonné depuis son enfance ? Mentir ? toujours mentir ! devant mon fils ! Impossible ! au cadeau et la honte feraient expirer le mensonge sur mes lèvres. Et puis je suis mère, vraiment mère. Je l'aime plus encore pour lui que pour moi, et je le sens, ce serait un crime de le séparer de son grand-père, qui l'a élevé dans l'amour de juste, du bien et du travail. Je voudrais lui disputer mon fils ! Que suis-je donc, moi ? Hélas ! je suis une malheureuse courtisane repentie, dont la conversion date de trois jours à peine ! et si Michel savait jamais mon opprobre....... Oh ! je frissonne, en me rappelant ses paroles de mépris pour ce qui est coupable et indigne. Non, non, je subirai jusqu'à la fin l'expiation de passé !

Madame de Moriac, absorbée dans ces pénibles réflexions, restait étrangère à ce qui se passait autour d'elle.

Le cousin Roussel, voyant Fortuné tomber pâle, défait, accablé, sur un siège, s'était approché de lui avec inquiétude, ainsi que le père Laurencia, aussitôt après le départ de son petit-fils.

—Fortuné, mon ami, qu'est-il arrivé ? disait Joseph au jeune artiste, qui semblait en proie à une sorte d'égarement.—De grâce, réponds-moi. Te parles d'Aurélie ?.... ta pâleur, ton agitation m'effraient !

Mais Fortuné, apercevant madame de Moriac, que dans son trouble il n'avait pas encore remarquée, s'écria, en allant à elle d'un air presque menaçant :

—Madame, votre empire sur monsieur de Villetaneuse a rompu ses projets de mariage avec mademoiselle Jouffroy. Il faut que ce mariage se renoue, il faut qu'il se fasse !

—Que dites-vous ?—s'écria la courtisane, stupéfaite de ce revirement et effrayée de l'expression menaçante des traits et de l'accent de l'orfèvre.—Monsieur.... je.... ne....

—Il faut que le comte de Villetaneuse épouse mademoiselle Jouffroy ! — reprit Fortuné en frappant du pied,—sinon, j'apprends à votre... quelle méprisable créature vous êtes !

—Oh ! monsieur, grâce !—murmura la courtisane avec épouvante, en levant ses mains jointes et suppliantes vers Fortuné,—grâce !....

Non, pas de grâce !—reprit Fortuné,—pas de grâce, si monsieur de Villetaneuse n'épouse pas Aurélie !

—Mon Dieu ! mon Dieu !—dit Catherine pleurant et s'appuyant chancelante à l'angle d'un meuble ; car, à la seule pensée de la révélation dont elle la menaçait, elle se sentait défaillir.

Le cousin Roussel et le père Laurencia contemplaient Fortuné avec un redoublement de stupeur, croyant à la complète aberration de son esprit.

—Mon ami,—dit Joseph, en prenant les deux mains de Fortuné dans les siennes,—reviens à toi.... écoute-moi.... je....

—L'orfèvre, interrompant le cousin Roussel, le regarda fixement et lui dit avec un sanglot étouffé :

—Savez-vous ce qui est arrivé ?

—Tu m'effraies !

—Aurélie s'est empoisonnée !

—Oh ! c'est horrible !—s'écria Joseph, non moins terrifié que le père Laurencia.—Malheureuse enfant ! Mais quand !.... mais pourquoi s'est-elle empoisonnée ? Mon Dieu ! lui a-t-on porté des secours ? Est-elle sauvée ? Elle est donc sauvée, puisque tu parles de ce mariage ?

—Laissez-moi, je n'en sais rien, ma tête se perd, je n'ai plus de tête, je deviendrai fou.... Oh ! c'est trop souffrir ! c'est trop !

Devant la violence d'un pareil désespoir, le cousin Roussel et le vieil artisan se turent ; la courtisane, malgré ses angoisses maternelles, se sentit aussi apitoyée sur le sort de Fortuné Sauval, et pendant quelques instants un morne silence régna parmi ces divers personnages.

Ce silence et l'apaisement de la première effervescence de sa douleur rappelèrent peu à peu le jeune artiste à lui-même. Il passa ses deux mains sur son front brûlant, et reprit bientôt d'une voix affaiblie, en adressant au vieillard et au cousin Roussel, qui le regardaient avec compassion :

—Excusez-moi, mes amis ; tout à l'heure je n'avais plus la tête à moi, je ne pouvais répondre à vos questions. Voici ce qui s'est passé. L'on a du moins, grâce à Dieu, l'espoir de sauver Aurélie ; elle a été secourue à temps.

—Ah ! je respire !—dit Joseph.—Pauvre enfant ! Mais cette sinistre résolution, à quoi l'attribuer ?

—A quoi ?—reprit Fortuné avec une sombre amertume,—à l'amour d'Aurélie pour monsieur de Villetaneuse, aux lamentations de ma tante, répétant sans cesse que la rupture de ce mariage annoncé à toutes les connaissances de la famille la couvrirait de ridicule.

—Ah !—dit tristement le cousin Roussel,—je comprends tout maintenant.

—La rupture de ce mariage m'avait d'abord comblé de joie,—reprit Fortuné,—j'aimais tant, j'aime tant Aurélie ! j'espérais la voir revenir à moi ; mais juges de ma douleur, de mon effroi, lorsque ce soir....

Et Fortuné, suffoqué par l'émotion, s'interrompit un moment ; puis il reprit :

—Lorsque ce soir j'ai appris qu'elle aimait si passionnément cet homme, qu'elle a voulu se tuer parce que ce mariage était rompu....

—Mon Dieu ! mais comment as-tu été instruit de ce triste événement ?

—Malgré le bonheur que me causait cette pensée : Aurélie est libre.... à de vagues pressentiments me tourmentaient ; je songeais au chagrin que devait lui causer la rupture de ce mariage ; enfin, mes inquiétudes s'accroissant, je me rendis tantôt chez mon oncle, afin de demander à Marianne des nouvelles de sa sœur. Je me croise dans l'escalier avec le domestique qui descendait effaré :—« Ah ! monsieur Fortuné,—me dit-il,—quel malheur ! mademoiselle Aurélie s'est empoisonnée avec du vert-de-gris ; elle se l'est procuré en mettant depuis hier des gros sous tremper dans du vinaigre. Je cours chercher le médecin. »

—Pauvre mademoiselle Aurélie !—dit le père Laurencia, tandis que Catherine prêtait une oreille attentive à ce récit.

—Je monte en hâte,—reprit Fortuné.—Je trouve. Une servante en larmes vient m'ouvrir. Je la prie de dire à Marianne que je suis là, que je la supplie de venir un instant. Bientôt elle accourt, et m'apprend que la malheureuse Aurélie, instruite de la rupture de son mariage, avait éprouvé une défaillance. On l'avait aussitôt mise au lit ; elle avait obstinément voulu rester seule dans sa chambre, les volets fermés, quoiqu'il fit jour. Marianne qui allait passer la nuit près de sa sœur, [illegible]

[illegible]

—Madame, l'excellente créature !—poursuivit Fortuné [illegible]

[illegible]

(A continuer.) EUGENE SUE.

(Communiqué.)

A Monsieur l'Editeur de l'Abeille :

Dans les détails publiés par votre estimable journal au sujet de la catastrophe de dimanche dernier, se trouve le verdict du jury d'enquête appelé à constater la mort de MM. Fergus Toledano et Florian Malus. Comme hommes, doués d'un cœur sensible, qu'il nous soit d'abord permis d'exprimer nos profonds regrets relativement à ce sinistre événement, malheur affreux que toute notre ville ressent et qui nous déchire l'âme. Mais, injustement attaqués par un jury qui n'est trop hâté de rendre son verdict, et de ceux qui peut-être n'ont pas l'expérience, qu'il nous soit permis de nous défendre et de faire appel à votre impartialité, et, nous vous prions d'insérer cette communication destinée à rétablir les faits dans leur véritable caractère.

Ne fait point vrai que M. Depouilly ait été chargé, comme architecte, de diriger les travaux. Il a été requis de renseigner quelques ouvriers sur les faits et la direction de la prince qu'elle a voulu.

C'est à MM. Develle et Chevalier, employés du Théâtre d'Orléans, que la direction des travaux a été confiée.

En ce qui concerne les travaux de fer, dont nous avons été chargés, voici ce qui nous reste à dire :

Le directeur du Théâtre d'Orléans, en personne, avant de conclure avec nous, nous a demandé quel serait le plus bas prix auquel nous pourrions lui fournir le fer. Il lui fut répondu que nous avions le livre de son dernier prix, et le bas marché fut conclu. Quand il fut question de fers destinés aux secondes en galeries, les personnes chargées de la direction des travaux remirent des spécifications d'après lesquelles nous devions nous conformer pour la confection du travail dont nous étions chargés. Il a été examiné, nous ne pûmes nous empêcher d'observer que les fers et les conduits seraient trop faibles pour l'emploi auquel on les destinait. Loin d'écouter notre avis, on nous répondit que nous n'étions pas responsables, attendu que fournir le fer à la livre, nous devions désirer vendre le plus grand poids possible.

On comprend aisément que, en pareille réponse, nous dûmes nous taire, et consentir les travaux qui nous étaient commandés. Quant à l'article employé par nous, nous pouvons en garantir l'excellence. Nous recevons nos fers directement d'Angleterre, et nos fournisseurs ont ordre de ne nous envoyer que des articles de première qualité. Ce n'est pas la qualité du fer, mais c'est sa trop faible dimension qui a causé cet accident. Ce sont les barres d'étaient des fers accrochés des travaux qui nous ont été changées trois fois, nous dîmes avec instance travailler le même fer à plusieurs reprises, et il a pu s'en ressentir. Mais est-ce notre faute ? Pouvions-nous nous servir d'un autre fer à chaque fois que les personnes qui dirigeaient les travaux ont changé leurs spécifications ?

D'ailleurs, maintes et maintes fois, nous avons sur ces travaux fait les observations que nous suggérait notre expérience, et rien n'a prévalu sur l'opinion de ces messieurs. En tous points, nous avons dû nous conformer aux ordres qui nous étaient donnés, et la faute du malheur qui vient de nous frapper et que la ville entière déplore, nous prétendons que si un vrai doit tomber sur quelqu'un, il ne saurait jamais à l'attribuer à ceux qui n'avaient pas voix au chapitre dans la direction du travail.

Vos dévoués serviteurs,

PELANNE frères.

DECOUVERTE IMPORTANTE

☞ Pour tous les citoyens et les étrangers visitant la Nlle-Orléans. Nous avons reçu un fort approvisionnement de ce précieux et célèbre Composé connu sous le nom de

Amor de Mortimer pour la purification du sang.

[illegible]

AUX APOTHICAIRES ET MARCHANDS.—Ayant pris des arrangements avec les propriétaires, nous serons toujours en fort approvisionnement de cette liqueur et pourrons remplir les ordres des Apothicaires et Marchands, par grosse ou par douzaine, aux plus bas prix de la ville de New-York.

Plus de 1200 Apothicaires sont déjà munis de ce précieux Composé. [illegible]

J. WRIGHT & Co.
No 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.

☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures qui puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer gratis chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi.

J. WRIGHT & Co.,
151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces médecines. 25 jan—1an

REVALENTA ARABICA.
De Barry Du Barry & Cie, à Londres.

Contient des cas désespérés de Dyspepsie [illegible]

Bains, 19 juillet 1853.

[illegible]

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez
F. P. DUCONGE, No. 23, rue Dauphine, Rampart
Nos 137, rue Royale.

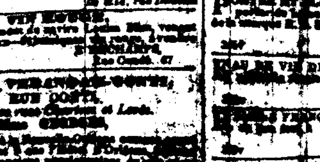

F. P. DUCONGE

PREVIENT ses amis et clients qu'il vient de la [illegible]

[illegible]

Décédée hier soir, à 4 heures 1/2 P. M. Mme ADNET AUTIER, à l'âge de 40 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Bourbon, No 84, entre Bienville et Conti.

Service funèbre.

Demain, 2 mars, un Service Funèbre sera célébré à l'église St-Augustin, en mémoire de feue veuve dame BERTRAND (née Rapp), à huit heures du matin. Les amis et connaissances de la famille sont priés (Sans autre invitation) d'y assister.

Nlle-Orléans, 1er mars 1854.

Mariés le 27 février, à l'église St-Augustin, M. F. S. COIRON à Mlle Joséphine A. CRUSEL, tous deux de cette ville.

Vente à crédit d'un bel assortiment de marchandises de printemps, assorties au [illegible]

☞ Nous sommes prié d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente de 123 colis de marchandises de printemps qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin, [illegible] Lacoste, No 77, rue de Chartres.

Conditions à la vente. [illegible]

☞ Les propriétaires de presses à coton, les planteurs et les marchands de bois sont informés que MM. Beard & May, vendront aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, de beaux esclaves venant directement de la Caroline. Les conditions sont libérales et ceux qui désirent acheter d'excellents nègres n'ont qu'à assister à la vente pour se convaincre qu'il n'a pas été vendu, cette saison, de meilleurs sujets.

Ventes par Beard & May, en mars.

1er mars—36 esclaves de valeur, venant de la Caroline du Sud.

2 mars—Bail, ameublement, clientèle, etc. du café Pearl, rue St-Charles.

3 mars—Succession Alexander F. Dobb, librairie d'ouvrages sur la théologie &c. meubles et effets personnels.

4 mars—Succession de S. S. et J. L. Lewis—Domestiques de maison—Succession de Dr A Hester : une domestique de maison.—4 mars—Une réserve, un lot de terre, et une maison presque neuve, encoignure White et Terpsichore.—Par consentement des parties, une maison en deux lots de terre, rue Liberty, entre Calliope et Clio.

8 mars—Succession C. J. Bowley—Esclaves de valeur.—Propriété améliorée dans le Quatrième District, convenant aux conducteurs de drays.—8 mars—Succession de Michael Dowling—Propriété de la batture.—Succession d'Andrew Grey—4 lots de terre dans le 1er district avec les améliorations qui s'y trouvent.—Succession de Michael Gallagher : Un lot de terre dans le 1er district avec tous les améliorations qui s'y trouvent.—Succession de Robert White : maison de résidence au coin des rues Claiborne et Cypress.

11 mars—Propriété de valeur, dans le 1er, le 4me District et à Breckenville.

11 mars—Succession de James Dunn—Lots vacants et améliorés, dans le premier et le quatrième districts.

15 mars—Succession de Joseph Landie—Terres de choix, dans la paroisse de la Pointe-Coupée—Terres de choix dans la paroisse Pointe Coupée.—Succession de Wm K. Sloan—5 esclaves de valeur.

18 mars—Vente positive de propriétés de valeur, à Carrollton et dans le premier et quatrième districts, pour effectuer une liquidation pour cause de départ.

25 mars—Succession de Frederick R. Proctor : propriétés de valeur dans le 4me district.—Succession de Caroline M. Jenks : propriétés dans le 4me District.

29 mars—Succession de Geo. Foulkes, terres et lots sur la rive droite du fleuve Mississipi, et à Tensisberg.

1er avril—Succession de Mme Gustave Seniat, lots de valeur, au faubourg Avart, ville de Jefferson.

☞ Pour plus amples détails, voir les annonces.

PROCLAMATION DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle Orléans, le 28 février 1854

En vertu de l'acte de consolidation de la ville de la Nouvelle-Orléans et qui pourvoit au gouvernement et à l'administration de ses affaires, approuvé le 23 février 1852, et conformément à l'acte supplémentaire audit acte, et qui pourvoit à l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nlle-Orléans, approuvé le 23 février 1852, et aussi d'après les termes d'une ordonnance No 29, du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, qui détermine la représentation des différents districts et wards, approuvée le 14 octobre 1852 ;

Avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les votants dûment qualifiés de la ville de la Nlle-Orléans, le 3me lundi de mars prochain (le 27me jour dudit mois) pour élire les officiers exécutifs de la ville de la Nlle-Orléans, et les membres du Conseil Commun nommés ci-après, savoir :

Un Maire pour la ville de la Nlle-Orléans,
Un Trésorier,
Un Contrôleur,
Un Commissaire des rues.

Les officiers ci-dessus devant être nommés par un ticket général.

Quatre Recorders à nommer par district, savoir :
Un dans chaque district de la ville de la Nlle-Orléans.
Sept membres du Conseil des Aldermen pour remplacer les membres sortants suivants : [illegible]

Dans le Premier district—trois Aldermen.
Dans le Second District—deux Aldermen.
Dans le Troisième District—un Alderman.
Dans le Quatrième District—un Alderman.

Vingt-sept membres du Conseil des Assistant-Aldermen, comme suit :
Dans le premier Ward—trois Assistant-Aldermen.
Dans le second Ward—quatre Assistant-Aldermen.
Dans le Troisième Ward—trois Assistant-Aldermen.
Dans le Quatrième Ward—trois Assistant-Aldermen.
Dans le Cinquième Ward—trois Assistant-Aldermen.
Dans le Sixième Ward—deux Assistant-Aldermen.
Dans le Septième Ward—deux Assistant-Aldermen.
Dans le Huitième Ward—un Assistant-Alderman.
Dans le Neuvième Ward—deux Assistant-Aldermen.
Dans le Dixième Ward—deux Assistant-Aldermen.
Dans le Onzième Ward—un Assistant-Alderman.

Les polls seront ouverts aux différents endroits et sous l'inspection des inspecteurs qui seront nommés à cet effet, conformément à la loi.

Les retours de ladite élection devant être remis au soussigné conformément à la loi.

A. D. CROSSMAN, Maire.
1 mars—td27

JOHN WARRIN,
No 48, Maiden Lane,
NEW-YORK.

Fabricant et importateur des célèbres aiguilles de J. Warrin, comprenant : aiguilles à pointe fine—aiguilles à pointe légèrement arrondie—aiguilles à pointe émoussée—aiguilles pour modistes—aiguilles pour selliers—aiguilles pour tisseurs—aiguilles à chaussette—aiguilles pour fleurs—aiguilles pour chirurgiens—aiguilles pour le crochet et tous autres sortes d'aiguilles. Par suite des nombreuses contrefaçons des véritables aiguilles de Warrin, l'avis suivant a été publié :

AVIS—La grande approbation dont jouissent depuis le public, depuis plus de vingt ans, les aiguilles de J. Warrin, a engagé certains vendeurs sans probité à contrefaire ses étiquettes, et à les afficher sur des aiguilles de qualité inférieure et de bas prix. Ces fausses étiquettes imitent les véritables dans l'apparence générale, et ont le "Manufactured for J. Warrin Redditch" tandis que les véritables portent les mots, "Manufactured by (et non pas for) J. Warrin Redditch" le vrai nom du fabricant s'écrivait "Warrin" et non "Warren" avec un "e" au lieu d'un "i". Outre l'étiquette dorée, les enveloppes des véritables aiguilles de Warrin portent, sur le coin, une petite étiquette verte, avec les mots "Manufactured and warranted by J. Warrin, Eagle Mills, Redditch." J. W. ne vend son nom qu'à des aiguilles de la première qualité d'acier à ressort.

MM. les marchands sont avertis de ne pas vendre d'aiguilles faites en contrefaçon des marques commerciales du soussigné.

☞ J. Warrin ne fabrique que des aiguilles de première qualité. Les aiguilles de seconde qualité qui sont offertes à bas prix sont des contrefaçons.

Les véritables aiguilles de Warrin sont à vendre par la plupart des marchands connus de la Nouvelle-Orléans. 1ermars

GRAND DEPOT DE SANGSUES DE HONGRIE chez M. AUBERT, 170, rue de Chartres.—Sangsues en débarquement du navire Brandywine, à vendre aux prix les plus modérés.
1er mars—1m

Reçu par les steamships Black Warrior, Star of the South et Philadelphia :
Un grand assortiment de marchandises de printemps, telles que : chapeaux de paille, blonde et paille, Leghorn, paille diamant, Belgrade, Gossamer, brodés, dentelle grise, Florence et satin,—rubans satin, taffetas, gaze, à carreaux et brodés,—crêpes de toutes couleurs, bordures en gaze, guimpes, fleurs artificielles, tarlatanes, doublures en tous genres, sole de Florence, dentelle blonde et coton, broderies, baleines, bobinets, illusion, brosses, plumes, broderies en pailles, peignes, etc., etc., à vendre en gros par ISAAC SAWIN,
1er mars 68, rue du Canal.

RASOIRS ANGLAIS des fabricants les plus réputés de Sheffield, tels que Elliot, Wade & Butcher. Ces excellents rasoirs réunissent à l'élégance du modèle un tranchant parfait, et sont vendus garantis, par C. CARRERE,
116, Vieille-Levée,
1 mars et encoignure Condé et Madison

CANIFS de Joseph Rodgers & Sons—17 douzaines modèles variés, reçus et à vendre par
C. CARRERE, 116, Vieille-Levée,
1 mars et encoignure Condé et Madison

PLUMES METALLIQUES de Joseph Gillot—50 grosses pour usage de bureau et celui des écoles, A vendre par C. CARRERE,
1 mars 116, Vieille-Levée

BOCAUX A CANDY de 1/2, 3/4 et un gallon—60 caisses parfaitement conditionnées, à vendre par
C. CARRERE, 116, Vieille-Levée,
1 mars et encoignure Condé et Madison

DIVERS—400 caisses encre en morceaux, en poudre et pains de sucre ;
200 caisses assorties maquereaux Nos 1, 2 et 3, gros et petits ;
50 frequins beurre jaune de Goshen, qual. de choix ;
1000 sacs café de Rio et de la Havane ;
200 caisses fruits pour pâté ;
150 balles amandes à coque tendre, de Tarragone ;
1200 caisses savon Winchester, Colgate et Livermoor ;
25 caisses (fortes de 2 livres) pêches conservées ;
3000 rames papier paille, dimensions assorties ;
500 caisses harengs écaillés et No 1 ;
100 sacs poivre noir ;
50 sacs piment ;
350 demi-boîtes thé Pouchong ;
1500 boîtes assorties de thés impérial et Gunpowder ;
75 caisses conserves de Curée & Co.
En magasin et à vendre par
JOS. H. MAREX & Co.,
1 mars 76 et 78, rue des Magasins

CHAMPAGNE—400 paniers des marques Ancre, Cordon Vert et Cordon Bleu, en débarquement du navire Brandywine, à vendre par
SOSTHENE THOMAS,
1 mars 29, rue Natchez.

VIN ROUGE—600 caisses St Julien, Léoville, Haut Brion et Larose, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
1 mars 29, rue Natchez.

AVIS.

Le Dr. CHANE annonce respectueusement aux citoyens de la Nlle-Orléans et du voisinage, qu'il est en ce moment à l'Hôtel St-Louis où il restera peu de temps, jusqu'à ce qu'il ait pris un bureau permanent. Il donnera des attentions à tous les maux d'yeux et d'oreilles, etc. [illegible] consomption, la phthisie, la bronchite, les maladies [illegible]

Le Dr. Chane a un grand nombre de lettres honorables de Chirurgiens bien placés de la Géorgie et d'autres Etats [illegible]

On peut voir le Dr. CHANE à sa chambre No 21, de 9 heures du matin à 10 heures du soir [illegible]

CHAMPAGNE—[illegible]

HUILE [illegible]

CIGARES [illegible]

SARDINES—[illegible]

CHAMPAGNE [illegible]

[illegible]

BEURRE DE GOSHEN.—70 tinettes beurre jaune de choix, de Goshen, en débarquement, des navires Memphis et Indiana, à vendre par
JOS. H. MAREX & Co.
24 fév 76, rue des Magasins

CORNICHONS, Ketchups, &c.—100 caisses de Lewis & Co, en gallons, demi-gallons, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par
JOS. H. MAREX & Co.
76, rue des Magasins

THE—1600 boîtes thés Pouchong, Impérial et Gunpowder, à vendre par
J. H. MAREX & Co.
24 fév 76, rue des Magasins

MAQUEREAUX—1600 colis maquereaux Nos 1, 2 et 3, gros et petits, en débarquement, à vendre par JOS. H. MAREX & Co.
76, rue des Magasins

CAFE de la Havane, de Rio, de Java et de Laguayra—1000 sacs, à vendre par
JOS. H. MAREX & Co.
24 fév 76, rue des Magasins

SAVON—1500 caisses marques de Livermore et de Winchester, à vendre par
JOS. H. MAREX & Co.
24 fév 76, rue des Magasins

SUCRE—3000 caisses coupé en morceaux, en poudre et pains de sucre, à vendre par
JOS. H. MAREX & Co.
24 fév 76, rue des Magasins

$50 de récompense pour l'arrestation du nègre HENRY ABECAMPO, âgé d'environ 35 ans, fortement constitué, taillé de 5 pieds 6 à 6 pouces, teint rouge foncé, lèvres très épaisses, nez gros, ayant une cicatrice sur un côté du front. Ce qui frappe le plus dans sa physionomie sont ses grands yeux gris. Il parle l'anglais, le français et l'espagnol. On suppose qu'il cherchera à se rendre à Mobile ou à Pittsburg.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une geôle de l'Etat, ou le ramènera chez John Déory, paroisse Plaquemines, 21 milles au-dessous de cette ville.
S'adresser à LANAUX & REINE,
20 fév—30 coin Bienville et Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire John Cummings, de Bordeaux—65 barriques vin rouge.
25 barriques vin blanc.
A vendre par ANTOINE GIRAUD,
20fév 44 Vieille Levée

EN magasin—40 barriques vin Bergerac ;
25 barriques vin Bordeaux ;
25 barils vin Oporto doux ;
25 barils vin Malaga doux et sec ;
400 caisses vin St-Julien Médoc ;
100 do vin Château Médoc ;
150 do vin Sauternes Frontignan ;
300 vermouth Le Noilly & Fils ;
100 do de Bordeaux ;
50 caisses absinthe Le Noilly Fils ;
40 do do Yernin & Lecoultre.
A vendre par ANT. GIRAUD,
20fév 44, Vieille Levée.

NOUVELLEMENT reçu—16 balles bouchons ré guliers de 20,000 ;
6 balles bouchons pointes fins de 15,000 ;
100 caisses eau de fleurs d'oranger, 1re qualité ;
15 oignons do do do do
30 caisses liqueurs assorties,
20 jarres amandes du Languedoc.
A vendre par ANT. GIRAUD,
20fév 44, Vieille Levée

Champignons ! Champignons !

800 DEMI-BOITES de Champignons de Paris, venant d'être reçus, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
20fév Enc. Royale et Conti

LE soussigné offre de vendre, pour clore diverses factures :
200 caisses vin rouge ;
100 do do en demi bouteilles ;
40 do vin blanc en demi bouteilles ;
100 barriques vin rouge ;
50 barils vin Malaga doux ;
50 do do sec ;
100 caisses absinthe suisse ; 10 balles amandes ;
50 caisses fruits au jus, marque Teysonneau.
J LANATA, 11, rue Jefferson,
20 fév 12, rue Toulouse.

ATTENDU par le Silenzio, de Gênes, et à vendre par le soussigné :
200 caisses pâtes assorties ; 20 barils anchois ;
4 jarres saucissons de Bologne ;
1 baril fromage de Parmesan,
1 caisse fromage d'Italie ;
40 barils noix des montagnes ; 25 caisses vermouth ;
5 barils tomates conservées ;
300 paniers huile douce.
JOSEPH LANATA,
20 fév 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse

ATTENDU de Bordeaux par le John Cummings et le Memel :
150 barriques vin rouge bon ord. pour familles ;
50 do vin blanc Haut-Sauternes ;
30 demi-barils do do ;
30 barriques vieux vin rouge Margaux Médoc ;
75 caisses fruits au jus, marque Teyssonneau ;
26 caisses de 100 1/2 sardines à l'huile ;
25 do de 50 1/2 do do do.
A vendre par JOS. LANATA,
9 et 10, rue Jefferson.

10 BARILS graines d'oseilles ;
5 bonnes huile de lin d'Italie, à vendre par J. LANATA,
11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse

UNE CHAUDIERE à sucre marquée J W & BOND, en contravention sur la Levée, a été envoyée par le recorder, et il y a plus de 16 mois, au magasin de dépôt de avoyagés, No 16, rue Toulouse. Le propriétaire est notifié de venir la réclamer dans les 30 jours qui suivront la publication de cet avis, autrement elle sera vendue pour payer les frais.
18fév—11 H. DAGORRET.

ON DEMANDE UN PORTIER parlant anglais et français, et pouvant donner de bonnes recommandations. S'adresser à l'Hôtel Verandah Conti.

PECHES ! PECHES !

RECU par le navire Spencer Kirby, de New-York : Cinquante douzaines boîtes de 20 pêches conservées au naturel par Wells & Provost. Ces pêches étant pelées et coupées en quartiers, sont prêts à être employées pour tartes, friture, etc ; mais elles sont préférables seulement avec du sucre et employées comme fruit. Elles contiennent tous conservées que les fruits au jus venant de France, et nous les recommandons aux familles, étant préparées par les fabricants à le faire sans d'introduire cet article parmi les établissements, hôtels, etc. A vendre par
O. VALETON & CO. 28 Tchoupitoulas et
18 fév encoig. Royale et Quartier.

Sulfate de quinine.

DEUX MILLE onces sulfate de quinine de Oroian Henri, venu du siège de la douane, à vendre par
BERNARD TURPIN,
18 fév—6 No 30, Vieille Levée.

Gomme arabique.

DIX tierçons gomme arabique en sortes, belle qualité, à vendre par BERNARD TURPIN,
18 fév—6 No 30, Vieille Levée

Indigo.

5 Serons indigo Guatemala, 3 caisses de Manille, à vendre par BERNARD TURPIN,
18 fév—6 No 30, Vieille Levée

1,700,000 CIGARES DE LA HAVANE, en magasin.
66,000 paquets de Cigarettes,
200 balles Tabac de la Havane et du Mexique,
50 boucauts Riz de la Caroline,
250 caisses Cognac de Guayaquil et Paris,
170 demi pipes Vin de Catalogne,
100 do do vin de Malaga,
8 demi pipes Oporto,
35 barils de Sherry,
190 sacs amandes à coque douce,
400 damejeannes écossaises,
14 pipes Genièvre Hollande, marque de Cigne.
120000 Billes Bouchons
8 sacs Graine d'anis.
A vendre par B. VALLS,
18fév 72, rue des Magasins

JAMBONS—100 tierçons jambons de S. Davis Jr. Duffield, Phillips et autres, à vendre par
VOORHIES, GRIGGS & Co,
18fév 15, rue Tchoupitoulas

ECONOME.

ON demande un bon économe pour gérer une habitation à sucre située dans la paroisse St-Landry (Le). On exigera de très bonnes recommandations et on préférera un homme marié et ayant une famille. S'adresser à LOBIT & CHARPENTIER,
16fév—6 23, rue Conti

Actions.

LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
16 fév 95, Commune

TRAITES SUR FRANCE—A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
16fév—7f 27, rue de la Vieille-Levée.

MAQUEREAUX ET HARENGS—400 barillets maquereaux No 1, 100 demi et quart de baril et barillets maquereaux mess, 900 caisses harengs écaillés ; 300 barils harengs extra de Labrador, en débarquement et à vendre par
W. F. VREDENBURGH & CO,
16fév No 29, Vieille-Levée.

RODOLPHE de BRANCHELIEVRE PAR CHARLES LEMAITRE, DE LA LOUISIANE.

LES soussignés, dépositaires, sont autorisés par l'auteur, à annoncer ce volume en vente au prix de $1 la copie ! A. PAYA & Co.
15 fév 54, rue de Chartres

Plâtre de Paris.

CENT tonneaux de plâtre de Paris, reçus du Havre, à bord du navire, à vendre par
M. L. WHITTOCK, bureau de T. C. Gilmour
15 fév—3,9o No 114 rue de la Commune

ESSENCES ! ESSENCES !

100 ONCES essence de rose de première qualité, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & CO,
16 fév Nos 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux :
320 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par
BOYER FRERES, V BENQUET & Co,
4 fév enc. Moreau et Mandeville

BOUTEILLES et Damejeannes—80 paniers bouteilles de Bordeaux, Damejeannes, Bouchons, &c., à vendre par A LARROQUE & Co.
28 sept 49 et 44, rue de la Douane

LA VOGUE
Des publications illustrées
de saison.

☞ La maison A. PAYA & Co. vient d'en recevoir un envoi comprenant les dernières nouveautés.
31 jv 54, rue de Chartres.

BARRIQUES, BARRIQUES.

3000 Bottes de Barriques Bagatelle.
à $2 50 la Botte.
P. & E. REILLY & Co
20 fév encoignure Royale et Canal

$20,000 DE SOIERIES NOUVELLES.
Vendues [illegible] pour clore.
P. & E. REILLY & Co,
20 fév—td Encoignure Royale et Canal

NOUVEAUTES DE PRINTEMPS.

☞ Les soussignés ont ouvert leur magasin [illegible]
P. & E. REILLY & Co.
20 fév Encoignure Royale et Canal.

TOILES D'IRLANDE.

NOUS venons de recevoir [illegible]
P. E. REILLY & Co.
Encoignure Canal et Royale

MAILLOT & SON,
No 124, rue des Magasins
[illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orléans, le 20 de janvier 1854.

AVIS est donné que J. BURNSIDE & Co. ont transporté leur magasin de la rue de Chartres Nos 19 et 21 à la rue du Canal, No 86.
20 jan—1m

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR, ayant un cylindre de quinze pouces de diamètre et cinq pieds et demi de jeu, moulin à sucre de vingt-quatre pieds de diamètre, quatre pieds et demi de longueur, avec une construction générale, et en parfait ordre pour travailler.

Chaudière à vide et pompe à vide, deux chaudières à double fond et une chaudière à évaporation. Le tout presque neuf, et plusieurs chaudières à sucre en parfait ordre.
S'adresser à W. & D. URQUHART,
ou à ROBERT FURGUSSON,
encoignure des rues Richard et Nouvelle-Levée.

Pour Vapor de la ville :
LOUIS FILSE.
Tailleur...[illegible] pour la même place.

☞ MIGUEL HERNANDEZ, Jr., est candidat à la place de Recorder du Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans. Il sollicite les suffrages de ses amis et de ses concitoyens. L'élection aura lieu le 27 mars prochain.

LE Dr BERNARD, (de St-Jacques) a l'honneur d'informer ses amis qu'il vient de fixer son domicile, encoignure St-Louis et Bourbon.
11janv—1m

☞ Mme MAY, Professeur de Musique et de langue française, récemment arrivée de France où elle a professé dans une des meilleures institutions de demoiselles, à Paris, désire trouver des leçons particulières de Piano et de Français. Elle fournira les meilleures recommandations.

S'adresser chez elle, No 154, rue d'Orléans, ou à M. Gavrin, facteur de pianos, 164, rue Royale. Référence chez M. A. Roger, consul de France.
13fév—1m

Nouveautés. Nouveautés.
WILLIAM McCLURE,
No 9, Rue des Magasins,

ANNONCE à ses clients et aux marchands en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits et à des termes avantageux. L'assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que :
Chapeaux pour dames et fillettes ;
Rubans pour chapeaux, ceinture et garnitures ;
Fleurs de toutes qualités ;
Parures pour mariées et pour bal ;
Dentelles blondes et valenciennes ;
Franges très riches ;
Broderies en tous genres ;
Tulles, brodés, unis, soie et coton ;
Crêpes de toutes couleurs et qualités ;
Gants de peau, soie et filet ;
Parasols et ombrelles ;
Velours, unis et découpés.
Et toutes sortes de fournitures pour modistes.
Aussi—Un beau choix de chapeaux de paille pour hommes et enfants, sur lequel il appelle l'attention des acheteurs. 21fév—6m

AUX AMATEURS DE VOLAILLES ET COCHONS de choix.

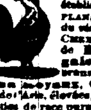

Le soussigné offre à vendre, à son établissement au coin des rues Esplanade et Dorgenois en face du vieux marché des Indiens, sur le Chemin du Bayou, un lot de choix de Brama Poutra, Shanghaie fauves, rouges, blancs, noirs, bruns et Dominiques, Cochin-China moyens, Canton et autres VOLAILLES de l'Asie, élevées, importées par le soussigné et garanties de race pure.

Aussi :—Quelques paires de Cochons Suffolk et Middlesex.

ŒUFS bons et frais (pour la couvée) emballés avec soin et expédiés à n'importe quelle distance.

Les ordres seront promptement remplis.

S'adresser sur les lieux ou à
JOHN E. HOLLAND,
4me Cour de District.

N. B.—Les omnibus de la rue du Bayou partent de la rue du Canal tous les quarts d'heure, et passent à un demi îlet de la propriété qui se trouve à cavalier du Marché. 17 fév—30

A vendre à un crédit libéral, pour cause de départ.

GROCERIES. UNE GROCERIE bien fournie de marchandises, avec une bonne chentelle. S'adresser sur les lieux, encoignure Condé et Hôpital. 21fév—13

A LOUER.

Une jolie résidence située rue Bienville, 109, entre Bourbon et Dauphine. Possession en sera donnée à la fin du mois. S'adresser sur les lieux. 17fev—☞

A LOUER.

La propriété connue sous le nom de JARDIN SAINT-HELENE. Possession en sera donnée le 15 mars prochain. S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15. 9 fév—15

EAUX DE VIE—10 1/4 pipes vieux Cognac Saul. Richard 1825 ;
4/8 pipes do do do do do ;
5/4 do eau de vie G. V. Bernard & Co pale ;
5/4 do do do dark ;
4/8 do très vieux Cognac Larronde ;
4/4 do La Rochelle Pellevoisin ;
2/4 do Cognac Leroux à vendre par
FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35 rue Royale

GENIEVRE—Dans les magasins de la douane ; 6 pipes Schiedam gin ;
25 caisses curaçao de Hollande ;
25 do anisette do, à vendre par
FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35 rue Royale

DERNIEREMENT débarqué des navires Susan Hinks et Ed Stanley, de Boston—
MAQUEREAUX No 1
40 barils do do No 3
8 1/2 do do do No 1
8 1/2 do do do No 2
6 do do do No 3
3 do do do No 2
6 do do do No 3
400 caisses Morue ; 12 tambours idem ;
10 de Maquereaux Nos 1, 2 et 3.
30 do Saumon, à vendre par
GUEYROUZE & LANGSDORFF,
24fév 13 et 15, rue St-Louis

Vins, Eaux de vie, Liqueurs, Conserves alimentaires, etc.
FAURES & NORMAN,
33 & 35, rue Royale,

ANNONCENT à leurs clients de la ville, et à ceux de la campagne, qu'ayant reçu par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet de marchandises fraîches, ils les offrent en vente à des prix très modérés savoir :
barriques vin rouge choix St. Brion, E. Larrieu ;
12 do do Château d'Arsine ;
10 do do vieux St-Estèphe ;
25 do do St Julien Médoc ;
10 do do vieux Pauillac ;
35 do do bon ordinaire pour familles ;
260 caisses grand vin château haut Brion 1844—4, E. Larrieu ;
75 caisses château Larose vieux ;
17 do haut Sauterne C. Larrieu ;
10 do St Peignes Lamonteque, Eng. Larrieu ;
25 do Haut Sauterne ;
10 do vin Rhin Rudesheimer ;
10 do Johannisberger ;
20 do vin de Bourgogne diverses marques.
24 fév

CHAMPAGNE—50 paniers Heidsieck Piper & Co, paniers demi bouteilles ;
10 paniers Veuve Clicquot Ponsardin ;
40 paniers Bouzy mousseux ;
25 paniers Frissard Père et Fils, grandes et demi bouteilles, à vendre par
FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35, rue Royale.

CONSERVES—100 caisses fraises au jus de 1/2 et [illegible] ;
300 boîtes truffes de Duffie ;
750 boîtes et demi-boîtes petits pois ;
250 1/2 boîtes cèpes à l'huile ;
100 1/2 do champignons ;
100 1/2 do haricots verts ;
75 1/2 do thon à l'huile, etc.
A vendre par FAURES & NORMAN,
24 fév 33 et 35, rue Royale.

$10 de récompense.

PARTIE marronne il y a environ un mois la négresse PARAM, grande, bien faite, ayant les joues creuses, un panari à l'index de la main gauche, et parlant anglais et français.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera la dite esclave à son maître, ou la logera dans une des geôles de paroisse.
ALEXANDRE JUMONVILLE,
24fév—3 Rue d'Amour, No 22

HUILE DOUCE DE PLAGNIOL — 100 paniers véritable huile de Plagniol, bouteilles de 24 onces, à vendre par ANT. GIRAUD,
24fév 44, Vieille-Levée.

MUSCAT—100 caisses muscat Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD,
24fév 44, Vieille-Levée.

AMANDES DOUCES—3,600 livres amandes douces du Languedoc, à vendre par
24fév ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

VERMOUTH de Le Noilly—250 caisses, garanti limpide, à vendre par
24fév ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

MALAGA—40 quarts malaga doux et sec, à vendre par ANT. GIRAUD,
24fév 44, Vieille-Levée.

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 3 gallons, venant d'arriver, à vendre par
24fév ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

BERGASSE—125 barriques Bergasse, en magasin et à vendre par
CHARLES CAVAROC,
24 fév 20, rue Bienville.

VIN ROUGE—240 barriques vin rouge ; 125 caisses do ; 20 barils do, en magasin et à vendre par CHARLES CAVAROC,
24 fév 30, rue Bienville

VIN BLANC — 15 barriques vin blanc, 80 demi quarts do, supérieur, 25 barils do, en magasin et à vendre par CHARLES CAVAROC,
24 fév—6f 30, rue Bienville.

VINS DE CATALOGNE ET DE PORTO— 30 pipes vin de Catalogne ; 10 demi-pipes do ; 250 quarts Porto, en magasin et en douane, à vendre par CHARLES CAVAROC,
24 fév—6f 30, rue Bienville

DIVERS—[illegible] vermouth, Bourgogne, [illegible] 185 do absinthe do ; 20 do vrai, do ; 100 do, vin Tubey do ; 7 boucauts feuilles ;
150 paniers champagne, différentes marques ;
40 caisses fruits au jus Teyssonneau ;
150 mille cigares importation de la Havane ;
40 paniers bouteilles vides ;
25 caisses Madère ;
30 do conserves en jarres.
A vendre par CHARLES CAVAROC,
24 fév—6f 30, rue Bienville.

B. TALAMON,
Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SUTTON 1809 et 1821.
21 oct 198 et 200, rue Royale.

VI—[illegible] barriques vin rouge St Estèphe, 15 do do vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire John Hibert, et à vendre par
31 janv A. CARRIERE, 25, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—60,700 cigares Havane, venant d'arriver par la goëlette Edwin Dorsey, comprenant un excellent assortiment de Regalias, Londres, des marques réputées El Morro, Cazadores, Henry Clay, &c., à vendre par
J M CABALLERO,
16fev 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

CIGARES HAVANE—124,500 cigares Havane, venant d'arriver par le brick Adela [illegible] comprenant des Londres, Galanes, Regalias, [illegible] et autres bonnes marques, [illegible] Paz de Reyes, Gutierres et Rivas, Fanny, Mina, etc.
J M CABALLERO,
16fev 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Vente pour cause de [illegible]

[illegible]

DESIRANT se défaire des affaires, Mme [illegible]

[illegible]

Ver HERBERT & Co.,
149, rue de Chartres.

NOUVELLEMENT reçus quelques grosses cartes à jouer fabrique de la veuve Sonnet Maris, formant extra, qualité supérieure. 25fév—8

Ver HERBERT & Co.,
149, rue de Chartres.

AVIS aux professeurs de dessin et aux élèves.—Reçu par le navire Great Britain :
Un grand assortiment d'Etudes de Paysages, Cours complet par : JULLIEN, JACOTOT et HUBERT—Papier et articles de dessin—Boîte mathématiques—Règles plates de toutes dimensions—T rectifiables et non rectifiables—Equerres—Pistolets. 25 fév—11

Papiers Peints—Papiers Peints,
Ver HERBERT & Co.,
149, rue de Chartres.

CONSTAMMENT un immense assortiment de PAPIERS PEINTS
Pour appartements, cafés, restaurants, églises de bals et établissements de tous genres.
Papiers à 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 cents, $1 et au-dessus.
BORDURES—imitation, veloutées, dorées, &c.
Ciels de lits ordinaires et riches, devants de cheminées, &c. &c. 25fév—2m

LIBRAIRIE FRANCAISE.

RECU par le Great Britain :
Topfer—Nouveaux Voyages en Zig Zag ;
Clavel—Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie ;
Kauffmann—Histoire Philosophique de ;
Grisier—Les Armes et le Duel ;
Mme Tastu—Education maternelle, dern. édition ;
Mme D'Aulnoy—Contes choisis ;
Compendium de médecine pratique.
Lamartine—Œuvres complètes ;
C. Delavigne— do ;
Lafayette—Dante, M. Ange, Machiavel ;
Fontenelle—Œuvres diverses ;
A. Dumas—Diane de Lys ;
E. Fouinet—Une Journée d'Agrippa ;
A d'Houdetot—Le Tir au Pistolet.
Fermat in 18.—Manuel de Raspail pour 1854, etc.
A. PAYA & Co.,
25 fév 54, Chartres.

ALFENIDE.

RECU par le Great Britain : Couverts à filets en boîtes. A PAYA & Co,
25fév 56, rue de Chartres

Cartes à jouer.

RECU par le Great Britain : 2 caisses cartes à jouer françaises extra-fines, dites Parisiennes.
25 fev A. PAYA & Co., 56, Chartres

Chapeaux ! Chapeaux ! Chapeaux !

I. HOBBS & Co. viennent de recevoir un grand et complet assortiment de chapeaux Panama, de Manille, de Legborn, de Florence et de paille française pour hommes, enfants et jeunes gens. Ils vendront le tout à bas prix et à des conditions libérales. 22fév—6

Aux Familles, Restaurateurs et Hôteliers.

COAL Charbon anthracite, à $11 le tonneau, livré ; charbon de première qualité, en débarquement, livrable sur la levée, à raison de $11 le tonneau, sans frais de transport ROBERT MURPHY,
25fev—5 62, Vieille-Levée, encoignure St Louis

Charbon à $1 le baril.

COAL Charbon, sans poussière, à $1 le baril—Aussi : 20,000 barils charbon de Pittsburg en quantités à la convenance des consommateurs, à vendre par
ROBERT MURPHY,
25fev—5 62, Vieille-Levée, encoignure St-Louis

AVIS.

LE soussigné a besoin D'OUVRIERS pour coudre 1,500 paires de pantalons déjà taillés.

Il profite de cette occasion pour annoncer au public que l'on trouvera chez lui un grand assortiment de broderies, rubans et toutes sortes de marchandises de saison, au plus bas prix possible. A. WEYL,
4fév—15f Enc Moreau et Français

AVIS.
36 rue de Chartres 36.

80 DOUZAINES de chemises, toutes qualités, à vendre à très bon marché, pour clore une consignation, par LAGAY & LECANU.
11fév

Marchandises Sèches pour les marchés du Mexique.

IMPERIALES, indiennes, mousselines imprimées, coutils blanc, de couleur et flambés, châles imprimés, fil en bobine et pelotes, robes mousseline, platilles, bretagne, crêas, cotonnades, mouchoirs Madras, toile écrue et grise, toile peint fine, &c. Toujours en main : un approvisionnement des marchandises ci-dessus mentionnées, à vendre par
G. B. GRAHAM,
12fév—6 96, rue Gravier

FROMAGES DE HOLLANDE—25 caisses de 12 fromages chacune, en débarquement du navire Brandy wine. A vendre par
JOSEPH LANATA, No 11, Jefferson.
23fév Toulouse

EN débarquement du navire Brandywine, venant du Hâvre, et à vendre par le soussigné : 1600 damejeannes de 5 gallons, 400 de 3 do ; 600 do de 2 do ; 400 du de 1 do ; 2 tonneaux fromage de Gruyère, 25 caisses de 12 fromages chacun, tête de maure. LANATA, GANDOLFO & Co.
23 fev Nos 9 et 10 rue Jefferson

ATTENDU par le brick Silenzio, de Gênes—1000 paniers de 12 bouteilles huile, 24 onces Bagnols ; 350 do de 24,2 40 do ; 100 caisses macarons frais d'Italie ; 300 plaques fromage d'Italie ; 5 caisses chapeaux paille d'Italie ; 20 caissons eau de fleurs d'orangers ; 25 barils amandes douces sans coques ; 100 livres pistaches du Levant ; 600 caisses macaroni et vermicelle ; 200 caisses pâtes d'Italie, assorties. A vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
23fév 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU de Bordeaux, par les navires Hamas, et John Cummings—50 caisses huile de Provence, nouvelle récolte ; 50 do de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile, Cinié et Martin ; 50 do de 50 1/2 do do ; 160 barils vin blanc Haut Sauternes ; 100 barriques vin rouge St-Julien Médoc ; 50 do vieux Médoc ; 500 caisses vin rouge St-Julien Médoc ; 50 do de 24/12 bouteilles vin blanc. A vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
23fév 9 et 10, rue Jefferson

EN débarquement du navire Brandy Wine, venant du Havre
1000 damejeannes de 5 gallons.
100 do do 3 do
100 do do 2 do
300 do do 1 do
A vendre par J B PREAU & Co,
23 fév 31 et 33, Gravier

A VENDRE en débarquement du navire Brandywine, arrivé du Havre :
50 caisses absinthe (C. F. Berger)
30 fromages pâte grasse,
25 caisses fromage de Hollande,
2 tonneaux fromage de Gruyère,
A vendre par J. N. CURIEN,
23 fév 23, rue Toulouse

A Vendre.

UN CAFE bien achalandé, situé au coin des rues Plaisance et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à M. JEAN JOSEPH BALLONGUE, sur les lieux.

SUCRE de la Havane—Un lot de sucre blanc de la Havane, propre aux confiseurs, à vendre à un prix modéré par J. M. CABALLERO,
21fév 36, Vieille-Levée, entre Bienville et Douane

CIGARES de la Havane—126,000 cigares de la Havane, venant d'être reçus par le brick Mary Elizabeth et comprenant : un assortiment de Regalias, demi do, Londres, Millars, &c, des marques célèbres : Franklin Pierce, Granada de Sevilla, Paz de Espana, Gutierres, Rivas, Ellice, à vendre par
J. M. CABALLERO,
21fév 36, Vieille-Levée,
Entre Douane et Bienville

A LOUER.

LE Café connu sous le nom de Conti Verandah, rue Conti, entre les rues Chartres et Levée. Possession en sera donnée le premier mars prochain. S'adresser à JH. GARNIER, rue Conti, No 15. 17 fév—15

VINS—80 barriques vin rouge St Julien et St Emilion ; 25 barriques vin rouge Château Dubac ; 50 do do do Château Latour.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
110 caisses fruits au jus Joseph Pascal Meulon ;
100 paniers Champagne Heidsieck quarts et pintes,
50 do do Schröder do
50 do de do Key & Comte de Montbrun de
15 pipes Genièvre de Hollande marque du Steamboat.
10 1/2 pipes cognac Samuel Richard, à l'entrepôt ;
20 do do do do
15 1/4 do do Rasteau Charreyar do
A vendre par J B PREAU & CO,
17fév 31 et 33 rue Gravier

AVIS.
Chapellerie.

Nous informons nos amis et nos clients ainsi que par suite de l'incendie qui a détruit notre magasin de la rue de Chartres, No 37, nous avons transporté notre magasin à [illegible] encoignure Royale et Bienville.
7 fév ALBERT & PRICOU.

GEO. GOTTSCHALK,
COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES,
14 déc—1an 95, rue de la Commune

ARGENT du Texas à acheter et terres de terre au Texas, à vendre par
Geo. GOTTSCHALK, courtier,
14 déc No 95, rue de la Commune

ACTIONS de la Banque des Citoyens (vell lots), à vendre par Geo. GOTTSCHALK, courtier,
14 déc No 95, rue de la Commune

REÇUS de taxes de chemins de fer, à acheter par
Geo. GOTTSCHALK, courtier.
14 déc No 95, rue de la Commune

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance du Soleil, du Crescent et de Home. Geo. GOTTSCHALK, Courtier
14 déc No 95, rue de la Commune.

PRET sur hypothèque—Prêts sur hypothèque, de $800 et au-delà, par
Geo. GOTTSCHALK, courtier,
14 déc No 95, rue de la Commune

MAGASIN DE TAPIS.
93, Rue de Chartres.

Importation récente par voie directe.

TAPISSERIE anglaise, modèles, velours et Bruxelles.—Aussi, un assortiment complet de tapis velours trois plis, Bruxelles, ingrain et Venitien, Tapis à miettes en laine et en toile, barres d'escaliers, nattes, tapis de table et de piano, Nattes de crin, nattes des, [illegible]. Toile cirée de différentes qualités, dessins nouveaux, et toutes grandeurs. Le tout à vendre à des prix très modérés.
23jan—ab A. BROUSSEAU & Co.

SAUCISSON DE LYON—400 livres, à vendre par
PERRON FRERES,
7fév 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

FROMAGE DE GRUYERE—25 meules, à vendre par PERRON FRERES,
7fév 247 & 249, rue Royale, enc. Dumaine

SUCRE, CAFE, CIGARES ET MIEL ;
[illegible] sucre de la Havane ;
200 sacs café de la Havane, 1re qualité ;
[illegible] Regalias, Londres et Millars ;
25 barils miel, en débarquement du brick Reid, [illegible] venant de la Havane à vendre par
[illegible]
20jan 28, Vieille Levée

J. B. Prieur. A. Couvreur. Th. Carpentier.
J. B. PRIEUR & Co.,
Négociants Commissionnaires.
No. 74 rue Gravier,
NOUVELLE-ORLEANS

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX
[illegible]

[illegible]

VIN ROUGE.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux [illegible]

BOTTES, VERANDAH—CONTI, RUE CONTI,
entre les rues Chartres et Levée.
Mme GERBER.

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest,—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

Nlle Orléans, 1er février 1854.

UN versement (le 8ème) de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie sera dû et devra être fait à ce bureau lundi, 3 avril prochain.

A l'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier 1854, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir : le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, le premier lundi de janvier 1855, chaque versement de dix pour cent et un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855, de versement est le dernier.

Avis est donné aux actionnaires conformément à une résolution de la Direction, il sera alloué un escompte de huit pour cent par an à tous ceux qui paieront, avant les époques fixées ci-dessus, les versements ci-dessus en un de ces versements.

Par ordre de la Direction.
BENJ. F. FLANDERS,
28fév—2m Secrétaire.

AGENCE DE VINS INDIGENES,
DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,
No 15, rue Thoupitoulas, Nouvelle-Orléans

CATAWBA ou vin blanc ;
Vin doux, dit vin de Dames ;
Vin de Catawba mousseux ;
Aussi—Eau de vie de Catawba qui rivalise le cognac français, constamment en mains et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.,
23 fév Agents.

JE, ADELARD BAHAM, domicilié à Madisonville, paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, préviens le public que je ne paierai et ne serai responsable d'aucune de ce que pourra contracter ma femme ROSA RODRIGUE, attendu qu'elle a quitté le domicile conjugal et vit en ce moment à la Nouvelle-Orléans. 22fév—6t

BRODERIES IMPRIMEES, etc.

F. de PERCIVAL, No 636, Broadway, New York, seul fabricant de broderies imprimées, offre aux dames de la Nlle-Orléans et des environs un grand et magnifique assortiment de cols, manches, bandes, jupes, [illegible], mouchoirs, etc., d'une grande variété de modèles et de première qualité. Des ordres pour ces articles en gros et en détail seront reçus avec reconnaissance et promptement remplis. 22 fév—3m

AVIS—LOUIS MATIN, dit Le Raymond, a l'honneur d'informer le public que sa femme Adeline Anderson, f. c. l., ayant quitté le domicile conjugal, il ne paiera aucune dette qu'elle pourra contracter.
22 fév—6f

ON demande un commis actif et intelligent, ayant une bonne écriture et une connaissance approfondie de la tenue des livres. S'adresser à la boîte H 32, bureau de poste et donner ses références.
22 fev—3

A VENDRE pour cause de maladie, le tout ensemble ou séparément, le café & la propriété situés à l'encoignure des rues Orléans et Claiborne. S'adresser à M. Pierre Prats au café Eldorado, encoignure Crossman et Frontières.
22 fev—12

$20 de Récompense.

PARTIE marronne, le 4 janvier dernier, LOUISA, du MARSHALL, [illegible] âgée d'environ 23 ans, et ayant appartenu précédemment à Mlle Courtias. Louisa est d'une taille grande et forte, porte quelques marques de la petite vérole et ne dit libre. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque ramènera la dite esclave chez sa maîtresse, rue Royale No 560, entre St Philippe et Dumaine.

MM. LOUIS FLOUS, FRANCOIS et BERNARD COLOMES, sont priés de passer au comptoir des soussignés, pour affaires les concernant.
PAUL JUGE FILS & Co.
23fév

Vins, Eaux-de-Vie, Liqueurs de choix &c. &c.

7 BARRIQUES de vin de Cante [illegible] 184 ;
13 barriques de vin Château-Margaux 1844.
31 barriques vin St-Estèphe Médoc.
15 demi-barriques vin Médoc.
10 barriques vin blanc Haut-Sauterne.
13 barils do do.
57 caisses 1er grand vin St-Brice de Larrieu, Médoc.
5 do vieux Léoville 1848.
140 do do Latour-Lafitte, Margaux, &c.
10 do do Haut-Sauterne 1844.
20 do do Haut-Preignac de Eug. Larrieu.
32 do do Bourgogne en gros et en petites bouteilles.
37 do do du Rhin (Johannisberg).
5 do do de Hongrie.
56 paniers Champagne Moët-Heidsieck et [illegible]
30 do do London Club [illegible]
12 caisses Curaçao de Hollande, marque [illegible]
20 do Eau-de-Vie de Dantzick.
10 do Absinthe suisse.
5 do Kirsch de [illegible]
75 paniers Guignolet d'Angers.
10 futailles vieux Cognac de Lehmann, [illegible] Otard Dupuy, &c. &c.
[illegible] de Hollande, [illegible]
20 barils vieux Whiskey de diverses marques [illegible]
10 damejeannes vin de Malaga doux [illegible]
Sardines, Pâtes, Truffes, Champignons, Câpres à l'huile, Petits Pois, Fruits au jus et Fruits à l'eau-de-vie et un assortiment complet de Conserves de Nantes et de Bordeaux, à vendre, pour clore des consignations, par
HENRY VALETON.
23 fév [illegible]

Mme MONNIER, Sage-Femme,

A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient de transporter son domicile, rue St-Pierre, 136, encoignure Dauphine.
11fev—1m

$30 de récompense.

PARTIE marronne le 10 janvier dernier, la négresse ANNY, âgée d'environ 40 ans, d'une taille de petite taille, yeux très petits, parlant anglais et une marche lente, vive et tonde ; ce qui la distingue le plus. Cette négresse a été achetée dernièrement à l'encan des héritiers Darbel, à Gretna, et on suppose qu'elle réside ou qu'elle fréquente le voisinage. S'adresser No 13 rue Conti. La récompense devant être payée à qui la ramènera.

Mme BARON, Accoucheuse, reçue par la Faculté de Paris, et y ayant obtenu un premier prix, sollicite respectueusement la confiance des dames de la Nouvelle-Orléans. Une expérience de plusieurs années et les certificats les plus honorables dont elle est porteuse doivent lui mériter la confiance des personnes qui voudront bien avoir recours à ses soins. Elle donnera des consultations pour les maladies de femmes et des enfants, de 1 à 3 heures. Elle demeure No 160 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Références MM. les Drs. Lambert et Beugnot.
1 fév—3m

A LOUER—Un vaste appartement composé de DOUZE PIECES, [illegible] conviendrait pour une personne qui voudrait tenir un hôtel garni, situé à l'encoignure des rues Baronne et Poydras, avec galerie et entrée sur la rue Baronne, et entrée sur la rue Poydras. S'adresser au magasin de LOUIS CHARLES,
4fev—15 Encoignure Poydras et Baronne.

NOUVEAU BAZAR.

TOUS ceux qui désirent acheter des marchandises à bas prix seront bien aise d'apprendre qu'à dater de ce jour nous faisons au NOUVEAU BAZAR sur toutes nos marchandises. Entre autres articles à carreaux à 60 cents la verge.
U. LAROUSSINI & Co,
27 jan Maison Rouge, enc. [illegible]

QUININE—3000 onces américain, de Powers, et [illegible] à vendre par E J HART & Co,
28fév 79, rue Tchoupitoulas

HUILE ANIS—10 colis, en magasin et à vendre par E J HART & Co,
28fév 79, rue Tchoupitoulas

INDIGO—5 caisses Manille, en magasin, à vendre par E J HART & Co,
28fév 79, Tchoupitoulas

PEINTURES ET COULEURS—Les soussignés ont actuellement en magasin un assortiment complet de peintures, vernis et couleurs, préparés à Philadelphie : verts, jaunes, bleus, rouges, noirs, blancs, etc. à vendre par E J HART & Co,
28fév 79, Tchoupitoulas

A VENDRE—En débarquement du navire Great Britain, quatre tonneaux fromage de Gruyère, à vendre par K. DECHAMPS,
27 fév 67, rue Condé

VIN DE BORDEAUX—250 barriques vin rouge,
10 do Haut Sauterne,
15 do do
40 do vin de Bergerac
15 1/4 Cognac de la marque Benoit Trichet & Co
5 1/4 Cognac de la marque Jules Robin & Co.
A vendre par K. DECHAMPS,
27 fév 67, rue Condé.

EN débarquement du brick Arbor, venant de Bordeaux—
100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille et à vendre par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
28fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 barriques vieux vin rouge pour famille
150 barriques vin rouge bon ordinaire,
50 barils Haut Sauterne 1re qualité ;
15 do do do 2me qualité ;
50 damejeannes diverses marques, vieux Jeach Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande,
4 balles bouchons fins réguliers ;
25,000 bouchons pointes ;
4 paniers bouteilles vides,
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
28fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

ATTENDU par le navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
60 barriques vin rouge bon ordinaire ;
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
28fév Encoignure Moreau et Mandeville, 3e [illegible]

Couteaux pour Coton !

40 DOUZ. "Collins Couteaux" à Peau, de Extra... [illegible] de coton et particulièrement adapté à [illegible]. L'attention des fermiers est appelée sur cet article. A vendre à bon marché par URIAH & POLLARD & Co,
6 fév 76, rue du Canal près Chartres

FUSILS ! FUSILS !

2 CAISSES fusils à deux coups, des [illegible] anglaises, à vendre en gros ou en détail par URIAH & POLLARD & Co,
76, Canal, près Chartres

EN magasin et à vendre—450 barriques vin rouge Paul ;
[illegible]

[illegible]

L. MAILLETE,
21 jan rue de Chartres, No 118

FROST & Co,
Rue des Magasins, No 16, Nlle-Orléans,
OFFRENT EN VENTE
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS,
Convenables pour le commerce de la campagne ou d'hiver et pour l'usage des plantations.

CHANDELLES—200 boîtes Palmer's Star, nouvellement reçues, à vendre par
VOORHIES, GRIGGS & Co,
21 fév 15, rue Tchoupitoulas

SAVON—1,500 boîtes de Geo M Bell & Co, Boston, et de Stallard's Olive, constamment en main et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
21fév—6m 15, rue Tchoupitoulas

POISSONS & MAQUEREAUX. — 300 boîtes et quarts de boîtes en morue de Wm Charshill, 200 barils, demi barils et barillets maqueraux, No 1, 2 et 3, fraîchement arrivés, à vendre par
VOORHIES, GRIGGS & Co,
15, rue Tchoupitoulas

SCOTH ALE—400 barriques en quarts et pintes, en débarquement du navire [illegible] venant de Glasgow et à vendre par
O VALETON & Co,
28 rue Tchoupitoulas

PORTER ET ALE DE LONDRES—[illegible] à vendre par
O VALETON & Co,
rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE DE CERISE—100 caisses de la [illegible] à vendre par
O VALETON & Co.

[illegible]

CONSERVES DE LA [illegible]

FROMAGE [illegible]

GRUYERE [illegible]